

Perception des communautés riveraines face à la gouvernance du Parc National de la Garamba en République Démocratique du Congo.

Par

*Talaguma Madrandele Peter*¹ ; E-mail : petertalaguma@gmail.com

Résumé

Les communautés riveraines du parc National de la Garamba ont une perception mitigée face à la gouvernance de cet espace dédié à la conservation.

Les résultats de cette étude constituent les fruits de nos entretiens et constats fait sur terrain avec les personnes ressources dans cette région. Il s'agit des cadres de l'Administration territoriale, les chefs coutumiers, les acteurs de la société civiles les commerçants, les agents et cadres du Parc ainsi que les entrepreneurs qui ont bénéficié d'opportunités d'affaires dans cette aire protégées. Au total cent personnes ont été enquêtées en raison de quarante pour la chefferie de Wando, quarante pour la chefferie des Logo-Ogambi et vingt pour la chefferie de Mondo-Misa. Il se dégage que les gestionnaires du Parc National de la Garamba n'ont réalisé que 41% par rapport aux attentes des communautés riveraines.

Mots clés : *Perception, Communautés riveraines, Gouvernance, Parc National de la Garamba.*

¹ Chef de Travaux et étudiant au 3^{ème} cycle au Département de Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kisangani (RDC).

I. Introduction

La gouvernance des aires protégées fait l'objet de plusieurs contestations du fait que les tenants de la conservation de la diversité biologique semblent négliger les cahiers de charge des communautés riveraines. Dans les ateliers, conférences voire séminaires, l'on demande la participation active de celles-ci ; l'on affirme au grand jour que les premiers conservateurs des aires protégées sont sans doute les communautés qui les entourent. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux financent les espaces dédiés à la conservation de la nature, ils donnent des lignes directrices pour que ce fonds puissent contribuer à l'amélioration de conditions socio-économiques des communautés locales malheureusement ces procès de bonne intention est loin d'être concrétisés.

Les aires protégées, parcs nationaux, réserves naturelles et autres zones dans lesquelles des mesures spéciales ont été prises afin de conserver la diversité biologique et les processus écologiques, sont depuis longtemps reconnues comme étant un outil essentiel pour lutter contre la perte de la diversité biologique mondiale. Depuis plus d'un siècle, des pays du monde entier réservent des zones aux fins de protection spéciale en raison de leur beauté naturelle et de leur statut de dépositaire de la diversité biologique la plus spectaculaire de la planète

Ces espaces constituent la pierre angulaire de la conservation in situ de la diversité biologique. Leur importance, qui s'étend de la conservation de la diversité biologique, au stockage du matériel génétique, à la fourniture des services essentiels au bien-être humain dispensés par les écosystèmes et à la contribution au développement durable, a été reconnue à des niveaux multiples, des organismes internationaux aux gouvernements nationaux, communautés et groupements locaux².

Dans le même ordre d'idées, une étude sur les peuples autochtones du bassin de la RDC soutient que *les communautés autochtones font l'objet d'une discrimination et d'une marginalisation particulière. Elles ne sont titulaires d'aucun droit sur les terres dont elles dépendent et ne disposent pratiquement d'aucun moyen permettant d'assurer leur représentation politique et leur participation*³.

Les mêmes constats se font observés dans les environs du Parc National de la Garamba et ceci pousse souvent les représentants de structures citoyennes de s'opposer à cette marque du néo-

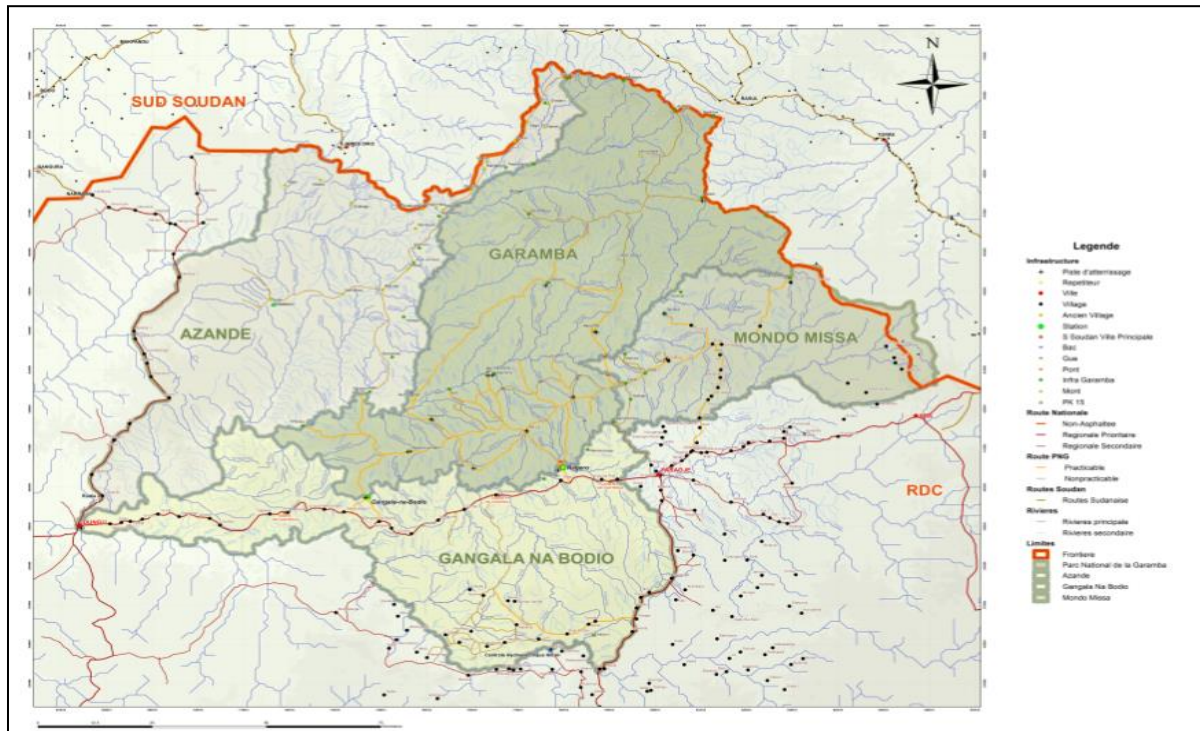
² Programmes de travail de la CDB, Programme de travail sur les Aires Protégées, Secrétariat de la conservation sur la diversité sur la diversité biologique, Montréal, 2004.

³ Rainforest foundation uk, *Les aires protégées dans le bassin du Congo : quels résultats pour les peuples et pour la biodiversité ?*, document d'information, novembre 2014, 7. Disponible en ligne : www.rainforestfoundaionuk.org

colonialisme. Il n'est pas non plus normal que les humains soient négligés au profit des animaux.

Hormis l'introduction et la conclusion, deux parties constituent le corps de ce papier : il s'agit de l'historique du Parc national de la Garamba et de la présentation des résultats d'enquêtes.

II. Historique du Parc National de la Garamba



Comprenant d'immenses savanes, herbeuses ou boisées, entrecoupées par de galeries forestières, le long des rivières et de dépressions marécageuses, le PNG abrite quatre des plus grands mammifères : l'éléphant, la girafe, l'hippopotame et surtout le rhinocéros blanc⁴, inoffensif et beaucoup plus gros que le rhinocéros noir. Le PNG se situe au nord-est de la RDC dans la zone de transition entre les fortes densités humides du bassin du Congo et les savanes guinéo-soudanaises.

Le PNG est délimité à l'est, au sud et à l'ouest par des cours d'eau importants qui constituent des limites naturelles précises et continues de tous. Au nord, il partage ses limites avec le

⁴ La présence de rhinocéros blanc dans le PNG reste douteuse jusqu'à ce jour. Les informations sur terrain renseignent que les dernières populations de rhinocéros blanc seraient transférées au Kenya pendant la rébellion pilotée par Jérôme Kakwavu. Malheureusement, les gestionnaires de cette aire protégée n'ont jamais fournis des efforts considérables pour héberger même une autre espèce des rhinocéros.

Lantoto National Park du Soudan du sud, offrant d'intéressantes possibilités de protection à l'échelle transfrontalière et régionale.

Le PNG a été à l'époque coloniale sans une concertation préalable avec les communautés riveraines. Les populations de la chefferie des Mondo-Misa en territoire de Faradje ont été obligées d'abandonner leurs villages pour s'installer dans les chefferies voisines (chefferies des Kakwa et celle des Logo-Ogambi).

Ce déplacement des populations de la Chefferie de Mondo-Misa a fait disparaître un grand nombre des villages au profit de ce l'on appelle aujourd'hui le Parc National de la Garamba.

A cela s'ajoute la disparition de la culture Mondo au profit des cultures voisines (Kakwa et Logo). Cette situation mérite d'être corrigée.

Il sied aussi de signaler que la présence du PNG a empêché les populations dont leurs espaces ont été conquis de s'adonner à leurs anciennes activités que sont la pêche, la chasse, l'exploitation des bois et l'exploitation des ressources naturelles telles que l'Or et le Diamant. Cette réalité est comparable à celle des peuples amérindiens en Amérique Latine.

Dans un article, Denis Langlois avait écrit à ce propos « *L'opposition n'avait cessé de grandir à Tambogrande après 1999, l'année de la concession à la compagnie de Vancouver par le gouvernement de Fujimori. En février 2001, des affrontements violents. L'un des leaders de la lutte, Godofredo Garcia Baca, ingénieur écologiste de 64 ans, est assassiné sur sa propre terre sans que soit élucidée la responsabilité de meurtre* »⁵.

Il est à craindre que dans une région où la présence de l'Etat ne se fait pas sentir que l'on puisse assister à un bras de fer interminable entre les communautés riveraines et les gestionnaires du Parc. A l'impossible nul n'est tenu dit-on!

Le droit à la résistance étant un droit naturel, il ne sera pas surprenant de constater les riverains du PNG privés de terre, de leurs cultures voire des leurs droits fondamentaux recourent à cette pratique que d'aucuns qualifient de la « rébellion ».

⁵ Denis Langlois, « *Résistances novatrices de peuples autochtones face au pillage de leurs territoires et de leurs ressources en Amérique latine. Innovative Resistances from Indigenous Peoples to Plunder of Resources and Territories in Latin America* », Amérique latine, Guyane Française, Etats-Unis, Canada, Volume 44 numéro 2-3, 2014.

Au Parc National de Maïko, les Forces Divines Simba occupent cet espace depuis 1964, et vivent des braconnages et des exploitations illicites de minerais⁶.

Si les gestionnaires du PNG ne parviennent pas à satisfaire aux demandes des communautés riveraines, il est à craindre que qu'il y ait un auto-prise en charge des riverains étant donné l'Etat congolais donne toujours raisons aux méfaits de la gouvernance des certains cadres du PNG.

Nous osons croire que ce qui parfois entête les gestionnaires du PNG pour ne pas se soucier du « développement » des riverains c'est entre autres l'héritage d'un espace acquis par contrainte. Ces derniers ignorent que la gouvernance actuelle des espaces dédiés à la conservation exige impérativement la participation de tous à la gestion consensuelle d'une aire protégée. Tant que cette perception ne changera pas, les communautés riveraines et les gestionnaires du PNG ne s'accorderont pas non plus.

En 1974, un Arrêté sera pris par le Commissaire d'Etat à l'Agriculture pour créer un domaine de chasse réservée en zone de Faradje, de Watsa et de Dungu.

Cet Arrêté⁷ constitue à notre égard un allègement en même temps une extension de l'espace en faveur du Parc National de la Garamba. Un allègement car ça favorise tant soi peu aux communautés riveraines d'effectuer la pêche et la chasse après avis favorable du Conservateur du Parc. Il est considéré aussi comme un élargissement de l'espace parce cet Arrêté étend son champ d'application jusque dans le territoire de Watsa. Autrement dit, ledit Arrêté permet aux gestionnaires du PNG d'avoir le contrôle sur la faune et flore du territoire de Watsa alors qu'au début de la création du PNG, le territoire de Watsa n'était pas partie intégrante.

Ses coordonnées géographiques se présentent comme suit : 3° 45' – 4° 41' N, 28° 48' - 30° 00' E, altitude : 710 – 1.061 m⁸. Eléphants, Girafe, Bongo, Chimpanzé sont notamment considérées comme étant ses espèces phares.

Etant donné le succès des mesures prises par le Comité du patrimoine mondial, l'UICN, le WWF, la Société zoologique de Francfort et les autorités zaïroises pour sauvegarder la population de rhinocéros blancs du Nord, le site a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril en 1992⁹.

⁶ Alphonse Maindo (2017). *Le Parc National de Maïko face à l'activisme des groupes armés. Expérience de la gestion des conflits avec les Forces Divines Simba*, Tropenbos RDC.

⁷ Lire l'Arrêté n°00021 du 14 février 1974, créant un Domaine de chasse réservée en zones de Faradje, de Watsa et de Dungu.

⁸ [http : //www.visit-rdcongo.com](http://www.visit-rdcongo.com)

⁹ <https://whc.unesco.org/fr/soc/2069>

En avril 1996, le Centre et l'UICN ont reçu des informations concernant le braconnage de deux rhinocéros blancs (une femelle et un mâle adulte). Une mission commune WWF-UICN est prévue sur place. Le Centre a demandé aux autorités de fournir des détails sur cet événement ainsi que des informations sur les mesures prises pour empêcher une nouvelle dissémination des rhinocéros blancs. Le Bureau a recommandé au Comité d'inscrire le site sur la Liste du patrimoine mondial en péril et a encouragé les partenaires internationaux à collaborer à la sauvegarde de la population de rhinocéros blancs.

A sa vingtième session extraordinaire, le Bureau avait pris note des informations complémentaires fournies par l'UICN sur le décès de trois gardiens tués dans le site, ainsi que des informations fondées sur un rapport détaillé fourni par le WWF et la commission de l'UICN pour la survie des espèces.

Le Bureau avait rappelé qu'il avait discuté à sa vingtième session de l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial en péril étant donné la gravité de la situation.

Le Bureau avait pris note qu'aucun engagement des autorités zairoises pour une telle inscription n'avait été obtenu et qu'aucun plan comportant des mesures correctrices conformément aux Orientations n'avait été soumis. Le Bureau avait également considéré la gravité de la situation au Zaïre ainsi que la situation des aires protégées en Afrique en général, qui doit être examinée dans une optique de développement durable et de collaboration internationale.

Le Comité a insisté sur la situation difficile que connaît actuellement le Zaïre et a demandé à la Présidente d'envoyer une lettre de condoléances aux familles des gardiens qui ont été tués.

Le Comité a décidé d'inscrire le Parc national de la Garamba sur la Liste du patrimoine mondial en péril, et a demandé instamment à l'Etat partie de collaborer avec le WWF, l'UICN et le Centre afin de préparer un plan de mesures correctrices conformément aux Orientations, et a encouragé les partenaires internationaux à collaborer à la protection de la population de rhinocéros blancs et d'autres populations de faune sauvage du Nord dans le Parc.

Le Parc national de la Garamba souffre non seulement de l'instabilité politique mais surtout de la guerre au Soudan selon une étude menée par l'Unesco¹⁰. Des rapports antérieurs avaient signalé que les principales populations d'animaux avaient beaucoup diminué en 1997 au début de la guerre en RDC, quand les gardes du Parc avaient été désarmés et que différents groupes de milice occupaient la station du Parc, mais que depuis 1998, grâce à l'intensification

¹⁰ <https://whc.unesco.org/fr/soc/3137>

des efforts de surveillance, ces populations étaient restées relativement stables. Or, la situation a malheureusement beaucoup changé depuis la 27^e session du Comité. En juillet 2003, la pression du braconnage s'est faite nettement plus forte et les braconniers s'intéressent maintenant non plus à la viande mais à l'ivoire. Comme cette activité prend moins de temps, les braconniers n'ayant plus besoin de s'arrêter pour fumer la viande, ils tuent beaucoup plus d'animaux. Ils opèrent maintenant dans le sud du Parc où l'on trouve les plus fortes densités d'animaux. En juillet 2003, un campement de gardes a été attaqué la nuit et les baraques de relais radio ont été brûlées. Une étude aérienne effectuée en août 2003 a permis de découvrir 34 carcasses fraîches d'éléphants et deux de rhinocéros. Tous ces animaux avaient été tués par des fusils automatiques et leurs défenses et cornes avaient été arrachées. En novembre 2003, 47 autres carcasses fraîches d'éléphants ont été retrouvées dans une zone vitale pour les rhinocéros blancs du Nord. Le 20 avril 2004, le Centre a reçu un autre rapport du Projet de la Garamba selon lequel des braconniers soudanais avaient été repérés avec 25 ânes chargés d'ivoire ; ils se dirigeaient en toute hâte vers la frontière soudanaise. Des patrouilles terrestres ont retrouvé les carcasses de deux rhinocéros et de 12 éléphants dans la zone. Seules les cornes et les défenses avaient été emportées. C'est la première fois que l'on observe l'abattage de bêtes de somme par des braconniers affirme la même étude. On a aujourd'hui la preuve qu'entre septembre 2003 et le moment où ce document a été préparé, au moins cinq rhinocéros ont été tués sur une population totale d'une trentaine d'animaux. Maintenant que les braconniers ont pénétré au cœur du Parc, la menace pour les derniers spécimens de rhinocéros blanc du Nord est plus forte qu'elle ne l'a jamais été durant ces 20 dernières années. Les braconniers sont principalement des rebelles du SPLA (Armée de libération populaire du Soudan), aidés par des porteurs congolais. Comble de l'ironie, l'intensification du braconnage semble être liée aux progrès des pourparlers de paix au Soudan et à l'accord de cessez-le-feu intervenu entre le SPLA et le Gouvernement soudanais qui a pour effet de ramener les combattants du front, lesquels s'adonnent alors au braconnage. Il convient de noter qu'un groupe important de rebelles du SPLA est stationné dans la ville d'Aba, en RDC, et qu'il n'y a aucune présence militaire de la RDC dans cette région. Devant la gravité de la situation, une stratégie d'urgence a été élaborée par l'ICCN et ses partenaires pour tenter de mettre fin à ces agissements. Elle consiste à former les gardes pour qu'ils soient plus à même de faire face à des combattants professionnels, à leur fournir le matériel nécessaire pour faire respecter la loi de manière plus efficace et à faire pression sur le SPLA pour qu'il retire ses combattants de la région. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec des responsables du SPLA qui ont promis de rappeler leurs troupes ; mais le commandant local du SPLA refuse jusqu'à présent de se plier à cette décision. Un rapport sur

la situation a été adressé par l'UNESCO à la MONUC, lui demandant d'envisager l'envoi d'observateurs militaires dans la région et de tenir informé le Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que l'Envoyé spécial des Nations Unies pour les besoins humanitaires au Soudan.

III. PERCEPTION DES COMMUNAUTES RIVERAINES

III.1. Apport du PNG dans le domaine de sécurité

La localisation du PNG qui fait frontière avec le Soudan du sud constitue inéluctablement une cause qui justifie la présence des plusieurs éléments nuisibles tant étrangers que nationaux sur cet espace. Plusieurs études et rapports en font état :

- ✓ L'Armée de Résistance du Seigneur, LRA en sigle s'était même installée à cœur joie au sein du PNG là où elle s'est mis à braconner et à exploiter les ressources naturelles (l'Or et le Diamant)

« ...Durant les pourparlers de Juba, de 2006 à 2008, Kony a maintenu un camp dans le Parc national de la Garamba, en RDC. Au bout de deux ans de longues négociations, Kony n'a pas signé d'accord final, les pourparlers se sont soldés par un échec et Museveni a repris l'action militaire. En décembre 2008, l'armée ougandaise, avec le soutien de la RDC, du Soudan du Sud et des Etats-Unis, a lancé un assaut aérien et terrestre sur les camps de la LRA dans le Parc de la Garamba. Il était censé constituer le coup final. Mais Kony a survécu, et la LRA a alors lancé une série d'attaques coordonnées contre les civils dans les districts du Haut-Uélé et du Bas-Uélé de la Province Orientale, attaques caractérisée par un degré de sauvagerie sans précédent », précise un rapport de Conciliation Ressources¹¹.

Nous pensons que la présence de la LRA dans le PNG constitue une des plus grandes menaces que cette aire protégée n'a jamais connue. Un groupe armé étranger qui passe plus ou moins cinq ans dans une zone riche en faune et ressources naturelles ne peut pas ne pas manquer de poser des actes ignobles contre cet espace.

A cet effet, un rapport de l'ONGD Invisible Children¹² abonde dans le même sens en attestant ceci: « Après des mois d'inactivité près du Parc National de la Garamba, les attaques et les enlèvements de la LRA y ont augmenté en Avril 2016. Cette tendance s'est prolongé en Mai,

¹¹ Philip Lancaster pour la Conciliation Ressources (2014), Dépossédés : le sort des civils dans les zones touchées par la présence de l'Armée de résistance du seigneur. Rapport de Recherche, p 5-6

¹² INVISIBLE CHILDREN (2016), LRA Crisis Tracker : Rapport mai.

avec trois attaques au nord-ouest du parc près des villes de Duru et Bitima, et deux attaques au sud du parc près de Sambia ».

Le rapport de la MONUSCO d'ajouter « *Durant ces dernières années, l'augmentation du braconnage a considérablement entamé la faune dans la Garamba. Selon la direction du Parc, en dépit de l'intensification des initiatives visant à combattre le braconnage, pour la seule période allant d'avril 2014 à ce jour, plus de 60 éléphants ont été tués dans le parc. Les principaux auteurs sont les groupes armés, dont le plus important est l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) »*, disait Martin Kobler¹³ lors de sa visite à la station de Nagero.

Profitant de cette visite du 13 octobre 2014, le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Martin Kobler, annoncera l'appui de la MONUSCO pour la traque des groupes armés présents au PNG avec comme objectif principal d'éliminer la menace des groupes armés et leurs activités économiques illégales. Car une protection accrue du parc permettra non seulement de préserver les espèces animales en voie de disparition, mais aussi de garantir un environnement sûr pour les populations locales affirmait-il.

- ✓ Hormis les éléments de la LRA, les éleveurs nomades Mbororo également ont contribué à la dégradation tant de la sécurité que de la destruction de la faune et flore sauvage dans cet espace dédié à la conservation de biodiversité.

A ce propos, un rapport de Pax-Bas¹⁴ signale la présence des éleveurs transhumants Mbororo dans le PNG vers 2005 et 2006 : *...selon les données récoltées auprès de la population de l'axe Duru, au mois de juillet 2005, plus ou moins 70 braconniers Mbororo auraient traversé le village de Duru un dimanche pendant que la population était au marché. Les populations déclarent avoir dénombré une cinquantaine d'ânes qui transportaient des ivoires. En mars 2006, on estime que 1.200 Mbororo, soit 8 Hardo (identifiés par le Chef de Localité Lema, Chefferie Mondo – Misa, Territoire de Faradje) de plus ou moins 150 membres chacun, ont séjourné dans le Territoire de Faradje.*

Un minimum de 3800 bêtes avait traversé l'espace du PNG et de ses domaines de chasses sans ignorer l'abattage d'éléphants.

¹³ <https://news.un.org/fr/story/2014/10/298332-rdc-lonu-denonce-le-braconnage-par-les-groupes-armes-dans-le-parc-de-la-garamba>

¹⁴ Désiré Nkoy Elela, Pax Pays-Bas, *Les migrations transfrontalières des Mbororo au nord-est de la République Démocratique du Congo. Etude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé*, IKV PAX CRISTI avril 2007.

Selon une étude de Steven et Filip¹⁵, *les Mbororo ont un impact significatif à la fois sur l'agriculture et l'environnement. Leur présence est concentrée sur les territoires d'Ango, de Poko et de Dungu (partie ouest). Les troupeaux en pâturage causent des dommages considérables, spécialement aux cultures et aux ressources en eau. De plus, leur présence et les destructions qu'elle engendre provoquent des conflits classiques de type agriculteurs/éleveurs avec la population locale qui ne les accepte pas.*

Les communautés locales qui vivent majoritairement de l'agriculture, avaient énormément collaborées avec le PNG pour s'opposer à la présence des Mbororo que ce soit pour leur première entrée en 2005-2006 voire pour leur deuxième venue en 2019. Toutes les pratiques étaient mises en œuvre pour bouter dehors. L'on note le recours aux grigris, la sensibilisation et la violence parmi ces pratiques.

Il n'est pas étonnant d'assister à l'auto-prise en charge des populations des territoires de Dungu et Faradje face à une menace ayant pour cause la *complicité et cupidité des certains dirigeants congolais*. L'entrée de ces transhumants sur le sol congolais en est une preuve éloquente.

- ✓ L'autre menace contre le PNG est présence des braconniers nationaux et étrangers : l'instabilité politique couplée à l'augmentation du trafic d'armes à feu sans minimiser le pauvre niveau de revenus des communautés riveraines constitue des facteurs ayant fortement contribué à l'amplification des pressions sur la faune sauvage. Les communautés locales s'adonnent également à la pêche « illicite » et à l'exploitation dite illégale de l'Or.

Le braconnage s'était intensifié en 1996 avec le début de la guerre civile et, en 1997. C'est ainsi que le Comité du patrimoine mondial avait décidé d'inscrire à nouveau le site sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

S'il faut peut-être menée une étude comparative entre les braconniers étrangers et locaux sur la faune, l'on peut affirmer que les communautés riveraines ne constituent pas un danger contre le PNG. Le premier conservateur est et reste la population locale. La méconnaissance des textes régissant le domaine de la conservation de la nature serait également une cause qui violation de loi par les communautés locales.

¹⁵ Steven Spittaels et Filip Hilgert, Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC), Anvers le 17 March 2010. La présente étude a été partiellement financée par l'Union européenne et l'Agence belge de coopération au Développement.

Au village Mogorogo aux alentours du PNG en territoire de Dungu, une présence massive des braconniers Sud soudanais avait été signalée par le président de Commission justice et paix du diocèse du Dungu-Doruma. La même information été confirmée par l'Administrateur du territoire précité, Christophe Ikando¹⁶.

Se confiant sur les Ondes de la radio okapi, le Conservateur chef de site du PNG, monsieur Aladji Somba¹⁷ atteste « Nous avons une pression sur la gestion du parc. Nous avons des menaces qui viennent de la RCA et traversent la frontière à la recherche des ivoires dans le parc. Nous avons d'autres menaces des rebelles qui viennent du Soudan du sud. Par rapport au premier semestre 2016, ce dernier reconnaît quelques avancées dans la gestion du PNG. Dit-il, nous avons perdu environ 88 éléphants.

Ce n'est dernièrement vers février 2021 que le PNG, à travers son expert juridique, a initié une série de sensibilisation dans les Domaines de chasses.

Une seule loi était au rendez-vous : *il s'agit de la loi 14¹⁸.*

Les animateurs de cette série de séances de vulgarisation ne s'arrêtaient que sur les points concernant *obligations des communautés riveraines* ainsi que les sanctions prévues à l'encontre de ceux empiètent cette loi. *Il s'agit de la protection des espèces de faune (articles 13 à 15) ; protection des espèces de flore (articles 16 à 18) et de la protection contre les espèces exotiques (articles 45 à 49).*

Nulla part, l'on aborde même la question liée à la classification des espèces protégées selon l'ordre de leur importance conformément à l'arrêté numéro 020¹⁹ relativement à l'agrément de la liste des espèces animales protégées en République démocratique du Congo.

Il s'avère que *toute la faune sauvage est protégée, et les domaines de chasse sont gérés au même titre que le Parc.* C'est l'une des causes de tiraillement qui divise les gestionnaires du PNG avec les communautés riveraines.

¹⁶ Radio okapi : www.radiookapi.net publié le 28 octobre 2017 à 14 heures 22.

¹⁷ Radio okapi : www.radiookapi.net, publié le 13 juillet 2017 à 7 heures 18.

¹⁸ Loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature.

¹⁹ Arrêté Ministériel n° 020/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 20 mai 2006 portant agrément de la liste des espèces animales protégées en République démocratique du Congo.

C'est pratiquement comme disaient Bayley et Shearing²⁰, "*Malgré leur nature prospère, de nombreux États font face à une situation dans laquelle leurs institutions ne sont plus en mesure de répondre à la demande croissante du public en matière de sécurité. Aussi, l'autorité souveraine n'assure plus un monopole du policing qui, selon Bayley et Shearing, est désormais envisagé comme une activité multilatérale s'exerçant par une diversité d'arrangements institutionnels – publics, privés, communautaires, hybrides. Certaines de ces configurations incarnent des dispositifs procédant de politiques explicites alors que d'autres, émergeant plus ou moins spontanément, résultent d'effets de marchés. On parle de « gouvernance de la sécurité » pour désigner la constellation d'institutions – formelles ou informelles, gouvernementales ou privées, commerciales ou bénévoles – en charge du contrôle social et de la résolution de conflits et qui participent à la promotion de la paix en anticipant les menaces – réelles ou ressenties – résultant de la vie en collectivité*".

Les rangers de la Garamba non seulement protègent le parc et sa faune, mais apportent également un soutien vital aux réfugiés et aux résidents, et ont rétabli la sécurité générale de manière spectaculaire depuis 2016.

Les niveaux de braconnage ont considérablement diminué depuis 2016, avec une baisse de 98% des décès d'éléphants et aucune girafe perdue depuis lors. Cinquante nouveaux rangers ont été recrutés et formés, ce qui porte leur nombre total à 239, soit une augmentation de 81% par rapport à 2017. Nous avons mené des programmes de développement professionnel continus pour accroître les compétences et le potentiel de leadership des rangers de la Garamba. Parmi eux, 137 ont suivi la formation de base sur le terrain; et la force de sécurité de la station a été portée à 48 gardes. Les rangers ont effectué plus de 31.053 journées de patrouille, et les efforts répressifs déployés ont permis d'arrêter 48 braconniers et trafiquants à la fois dans et autour du complexe de la Garamba.

M. Kasereka Kisuki Alexandre, membre de l'ICCN depuis 2013, est l'un des quatre rangers d'African Parks récompensés par les tout premiers Paradise Ranger Awards; et M. Ghislain Somba Alhadji, nommé Directeur-Adjoint du Site par l'ICCN, a reçu le Prix spécial pour les

²⁰ Bayley, D., Shearing, C., 2001, *The new structure of policing: description, conceptualization and research agenda*, Washington DC, National Institute of Justice.

espèces menacées d'extinction octroyé par les Game Ranger's Rhino Awards pour son engagement envers la Garamba.

Face à la faiblesse de la gouvernance sécuritaire des Etats africains dont la RDC en fait partie intégrante, tout le monde ou mieux tous les acteurs ont été invités à contribuer à la question sécuritaire du PNG : les éléments de FARDC, AFRICOM, les écogardes, les autorités locales et coutumières sans oublier les communautés riveraines.

Comme disaient Philippe Hugon et Naïda Essane Ango²¹ : « *Les autres armées africaines, du fait de la faiblesse de leurs moyens, des défauts organisationnels et de l'ampleur des défis, ont de grandes difficultés à assurer leur fonction régaliennne de sécurité, de maintien de l'intégrité du territoire et de lutte contre le terrorisme. Certaines sont ainsi en déshérence, faute de paiement des soldes et des matériels. Elles sont mal équipées, mal armées, mal entraînées et souvent mal aimées. Elles souffrent, à la fois d'une absence de logistique, de légitimité du commandement et de motivations, et reflètent l'absence de projets collectifs. Elles ont le sentiment, comme au Mali ou en RDC, d'être abandonnées par l'arrière. Assez paradoxalement, les armées fragiles privilègient à la fois des effectifs nombreux et peu payés (exemple de la RDC) ou sont ethnicisées dans leur recrutement et promotion,...* ».

Plusieurs fois quelques commandants des FARDC étaient accusés par la MONUSCO et les gestionnaires du Parc d'être de mèche avec les braconniers. Et les commandants incriminés ont été relevés de leurs fonctions puis mutés ailleurs. Nous pensons d'ailleurs que c'est parmi les raisons qui ont poussé la direction générale de l'ICCN de signer un partenariat avec ministère de la défense et des anciens combattants afin de mener des opérations mixtes. Mais lorsque plusieurs hommes en arme issus des unités et commandements différents opèrent dans un même espace, il ne pas à exclure que ces derniers ne puissent pas être efficaces tant sur le plan d'harmonisation de vue, des tactiques que des résultats. Aussi, chaque unité répond hiérarchiquement de son unité. La question de méfiance entre les unités et troupes en présence ne pas non plus à exclure.

L'administrateur du territoire de Faradje, en sa qualité du président du comité local de sécurité de son entité, associe régulièrement les autorités du PNG dans toutes les réunions du comité

21

local de sécurité qui se tiennent chaque mardi. Les représentants des FARDC, PNC, MONUSCO, DGM et ANR aussi y prennent part.

Au cours de ces réunions toutes les composantes (FARD, PNC et ANR) exposent aux participants les informations à sa possession pour qu’une solution concertée soit trouvée. Cette approche porte réellement ses fruits.

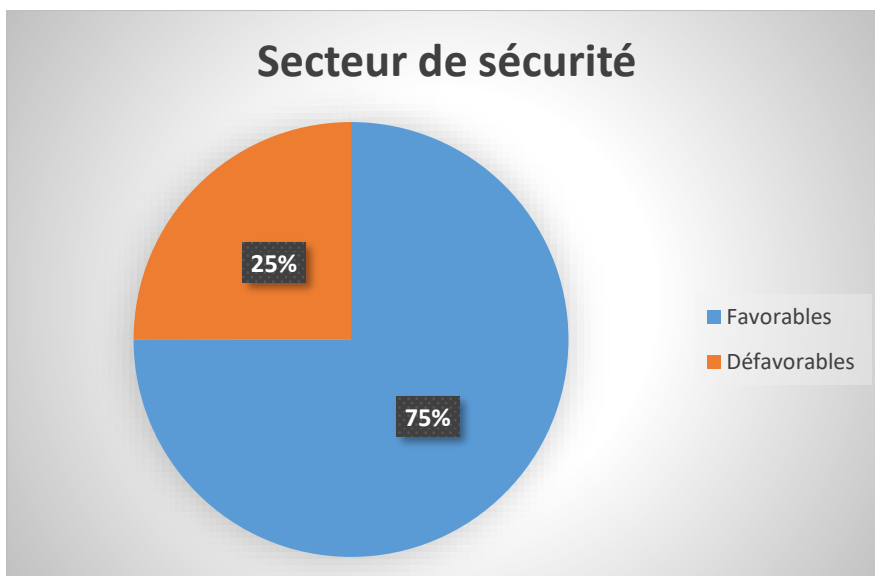


Quantité d’Ivoire saisie par les écogardes



La prise d’armes de nouveaux rangers du PNG.

C’était le 13 juin 2018 le jour de la commémoration du 80^{ième} anniversaire du Parc National de la Garamba. Ces images prouvent en suffisance que la sécurisation de cet espace dédié à la conservation de la nature continue à poser problème. Il est à préciser que cette quantité d’Ivoire saisie entre les mains des braconniers a été brûlée. Une manière pédagogique de décourager cette pratique illicite qui fait couler beaucoup d’encre.



Il se dégage que sur les 100 personnes ressources interrogées dans les trois domaines de chasse qui entourent le PNG, 75% reconnaissent que les écogardes jouent un rôle positif dans la sécurisation de cet espace tandis que 25% ont un avis contraire. Cette dernière catégorie est composée des braconniers, leurs dépendants ainsi que ceux qui ont été maltraités lors de persécutions organisées par les écogardes dans les domaines de chasse.

III.2. Interventions du PNG dans le domaine agropastorale

Il est question de faire la promotion des activités agricoles durables et assurer le maintien des services éco-systémiques des domaines de chasse et leurs périphéries. Quelques faits ont été observés sur terrain. L'on citerait notamment :

- L'exacerbation de la pratique d'une agriculture itinérante sur brûlis malgré la sous productivité ;
- Les cheptels de petit élevage de caprins et de poules sont régulièrement décimés par des épidémies et autres maladies ;
- L'apiculture traditionnelle à travers des techniques d'extractions sans aucune mesure de protection des espèces existantes ;
- Absence de mesures préventives contre les maladies qui déciment les champs et plantations de cacao, café et palmier à huile ;
- Absence de suivi adéquat concernant les activités piscicoles et les techniques utilisées sont en désaccord avec les nouvelles pratiques.

Tableau n°1 : Prévisions et réalisations du secteur agro-écologique

Secteurs d'intervention	Projection en %	Réalisations
Agriculture : Chia	<ul style="list-style-type: none"> • 150 paysans-relais opérationnels • 25% des exploitations familiales ont réduit la pratique du brûlis 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 200 paysans-relais en formation dans 63 Chams Ecoles Paysans • Plus de 3 500 bénéficiaires directs Plus de 500 ha encadrés • Plus de 700 tonnes produites • Plus de 500 mille USD générés
Elevage	Mortalité du cheptel avicole réduite à 50%	<ul style="list-style-type: none"> • 10 comités d'éleveurs • 6 campagnes de vaccinations de volailles • Plus de 81 000 poules, coqs et poussins vaccinés • 4 500 bénéficiaires
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> • 200 ruches améliorées. • Production annuelle de 5 tonnes de miel de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • 137 ruches améliorées • 15 ruchers pédagogiques • 128 bénéficiaires • 400 kg de miel bio

Agriculture : cacaos	<ul style="list-style-type: none"> • 500 planteurs formés ou recyclés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 200 bénéficiaires • Plus de 100 ha encadrés
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> • 10 000 m² d'étangs encadrés • 500 tonnes de production piscicole annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 7 200 m² d'étangs encadrés • 29 étangs • Pêches totales en novembre
Agriculture : caféiers	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 25% de la productivité du café robusta ver 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires en cours d'identification • Appuis techniques en septembre

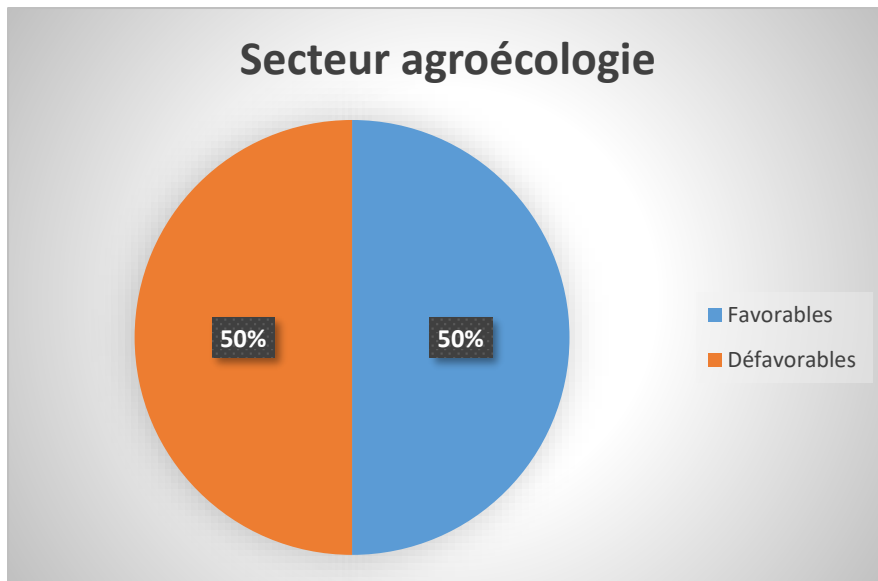
Source : Atelier organisé par le PNG le 14 août 2021 concernant l'état d'avancement des activités

Au regard de données contenues dans le tableau supra, il se dégage que les réalisations du PNG par rapport aux prévisions du départ se présentent comme suit :

- Les communautés riveraines ont été formées par le PNG surtout concernant la culture de *Chia* et les Champs écoles paysans sont installés²².
- Le comité d'éleveurs est installé quoique le PNG n'a pas intégré la vaccination des caprins dans son programme d'activités alors que l'élevage des caprins fait partie de ce pratique la plus part de population.
- Quant à ce qui concerne l'apiculture, le PNG n'aurait pas tellement consulté les communautés riveraines par rapport à ce projet. Pour preuve, le jour prévu pour la pose de première pierre de construction de Miellerie, le chef du village Aola (village choisit pour recevoir ouvrage) n'était venu y compris ses collaborateurs. La Miellerie a été contraint d'être érigée à Badri (village voisin d'Aola)²³.
- Nous reconnaissons que culture des cacaos est nouvelle dans les périphéries du PNG ; le fait que la population s'en approprie est à féliciter même si l'accompagnement du PNG n'est pas tellement efficace. S'agissant du café, c'est une culture qui se pratiquait à grande échelle dans le Haut-Uélé en général.
- Enfin, le projet de la pisciculture est encourageant étant donné que la population des territoires de Dungu et Faradje préfèrent consommer les poissons. Néanmoins, nous ne comprenons pas pourquoi la pêche est même interdite dans des rivières qui se localisent dans le domaine de chasse ! Ce refus viole l'esprit des textes relatifs à la gestion des aires protégées.

²² Le champ école paysan est constitué des villageois qui sont formés par le PNG afin de qu'ils mettent en pratique les notions apprises et qu'ils se mettent à encadrer leurs compatriotes en vue de perpétuer les bonnes manières de l'agriculture pour la promotion de la biodiversité.

²³ Information nous livrée par l'équipe chargée de la construction de cette mini usine de raffinerie du miel.



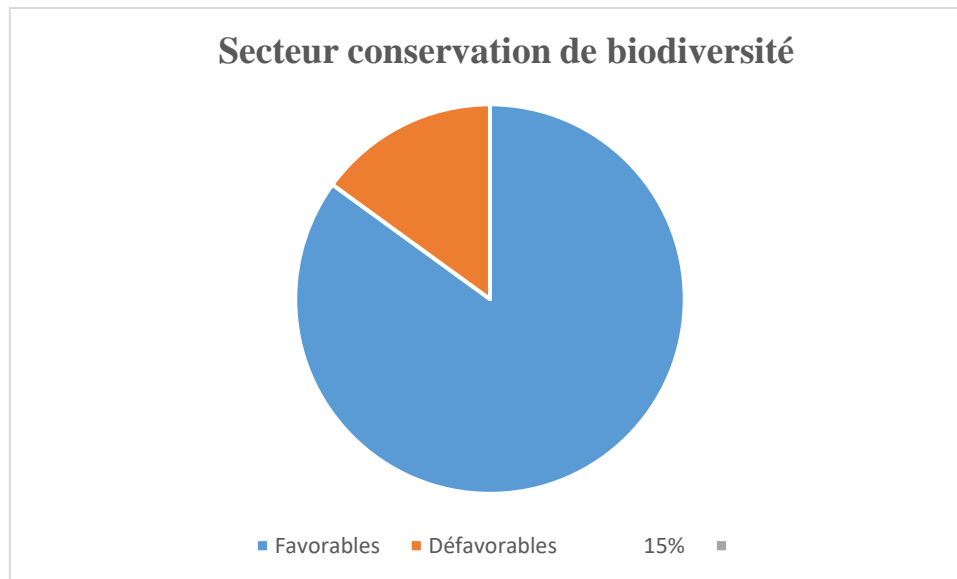
III.3. Dans le domaine de conservation de la biodiversité

Assurer la sécurité des éléphants reste une priorité absolue du parc à cause de l'intensification du braconnage. C'est ainsi qu'à 2018, le PNG a mis 16 nouveaux colliers sur des éléphants, ce qui porte à 43 le nombre total d'individus équipés pour nous aider à suivre les troupeaux de la Garamba en temps réel. Bien que le braconnage des éléphants ne soit pas complètement éliminé, seuls deux d'entre eux sont morts en 2018.

S'agissant de girafes, 48 girafes du Kordofan vivent à la Garamba, mais elles n'étaient que 22 en 2012 et six jeunes ont été enregistrés, dont un nouveau-né en décembre de la même année 2018.

D'autres espèces rares, notamment le potamochère roux et le sitatunga, ont également été répertoriées.

Les chimpanzés ont été observés 24 fois et les résultats de recensements indiquent une nette augmentation du bubale de Lelwel, en hausse de 51% depuis 2014. Les nouveaux systèmes nous ont aidés dans les efforts de monitoring de la faune, notamment la mise en œuvre d'un puissant système d'information géographique utilisant ArcGIS. Une nouvelle division de Recherche et Développement a été lancée. Ses travaux combinent des analyses de l'environnement et des menaces et approfondissent la maîtrise de l'impact de divers facteurs sur la biodiversité de la Garamba.



Les 85% de nos enquêtés soutiennent que les gestionnaires du Parc se concentrent davantage dans le secteur de conservation de diversité biologique tandis que les 15% disent le contraire arguant que la plus grande faiblesse des gestionnaires du PNG c'est de n'avoir pas fourni assez d'effort pour la protection des rhinocéros blancs.

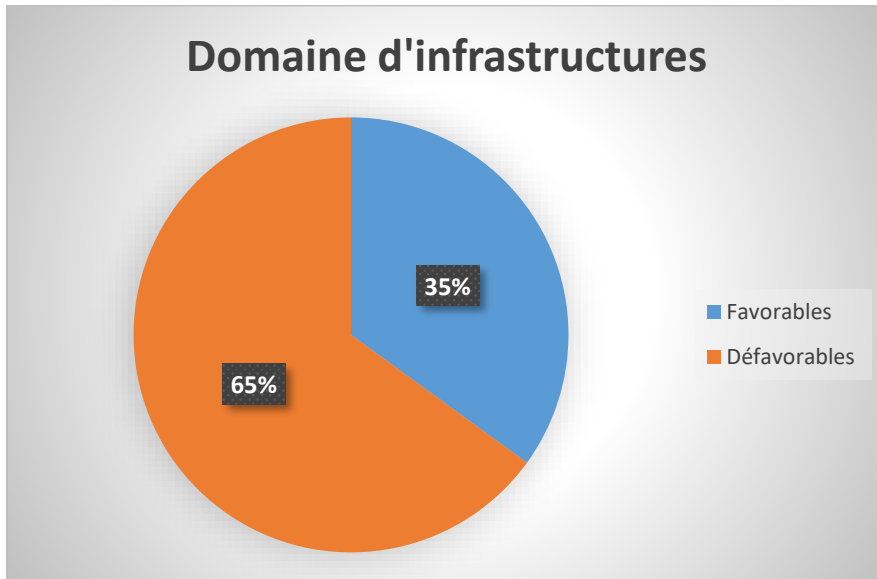
III.4. Apports du PNG dans le domaine d'infrastructures

Bien que la construction des infrastructures relève des attributions des gouvernements africains, il ne pas non plus interdit aux partenaires au développement d'intervenir dans ce domaine. C'est dans cette optique que les partenaires qui œuvrent en partenariat avec le PNG posent certaines actions dans le domaine d'infrastructures selon les priorités et moyens financiers disponibles. WWVF, USAID, UE, KGM et consorts constituent les partenaires financiers du parc.

Et chacun de ces partenaires a ses lignes de conduite à laquelle le parc est sensé s'y adhérer afin de continuer de bénéficier d'autres financements.

Les infrastructures ont été étendues avec la construction de nouveaux ponts à Bawesi, Kasi et Aka, tous des emplacements stratégiques garantissant la mobilité à travers le parc. Le personnel engagé localement et les équipes d'entretien des routes se sont réunis pour construire la route Sambia-Zambaleke, longue de 32 km. Neuf pistes d'atterrissage - cinq à l'intérieur du parc et quatre à l'extérieur - ont été entretenues, de même que 500 km de routes. Les chenils de la nouvelle unité canine de lutte contre le braconnage de la Garamba ont été achevés, de même

que la rénovation du camp de rangers de Koboh pour notre équipe en pleine, atteste le rapport de l'Ong African Parks²⁴.



Regard sur la qualité des constructions existantes



Bureau de l'Infirmier Titulaire

Ecole primaire Gangala na Bodio.

²⁴ Rapport annuel 2015, Les Dimensions de la conservation, p 7-8.



Bureau de l'Infirmier Titulaire



Ecole Primaire Construite par WWF



Quantité dérisoire des médicaments



Ecole primaire Gangala na Bodio.

Les images ci-dessous prouvent en suffisances les regions environnantes du Parc National de la Garamba ont un sérieux problème d'accès aux soins de santé primaire, et les enfant en age scolaires qui habitent ces régions souffrent énormément par manque de batiments scolaires dignes de ces noms. On peut dire que c'est une situation presque générale de la RDC, et ce propos, Alain Mboko²⁵ déclare : « Parmi les aux qui rongent le système de santé en RDC, il y a notamment une faible couverture territoriale ; une faire qualité de services et soins offert ; une faible disponibilit  des m dicaments et intrants sp cifiques ».

²⁵ <https://eskinshasa.net/systeme-de-sante-de-la-republique-democratique-du-congo/> consult  le 19 novembre 2021 vers 10 heures 28

Tableau n°2 : Réalisations dans le secteur d’infrastructures

	Réalisation	Quantité			
01	Forage	26	01	Forage	36
02	Ecoles	2	02	Ecoles	2
03	Poste de santé	1	03	Poste de santé	1
04	Centre de santé	1	04	Bureau chefferie	1
05	Route	66 Km	05	Routes	125 Km
06	Piste d’aviation	5			

Source : Atelier de présentation des réalisations à mi-parcours organisé par le PNG du 14 août 2021.



Centrale solaire construit à Faradje



Cérémonie de l'inquuration de la centrale.



Ecole primaire Djibir construite par les parents d'élèves



Nouveau bâtiment construit par le PNG

Il se dégage que les réalisations du PNG dans les communautés environnantes restent minimales au regard des financements reçus et des attentes des riverains.

III.5. Apport du PNG dans le secteur pour stopper l'exploitation minière

Une étude anthropique a été menée par le département de recherche du PNG en 2016²⁶. Il s'est dégagé qu'il existe plus ou moins 474 creuseurs artisanaux (ainsi que leurs dépendants) et 30 carrières d'or ont été recensées dans les domaines de chasse du parc. Le territoire de Dungu à lui seul compte plus ou moins 20 carrières sur les 30 que comptent les domaines de chasse du PNG.

En 2021, une autre étude a de nouveau été initiée par le département cité ci-haut pour permettre aux gestionnaires du parc d'envisager le processus de découverte des zones d'exploitations artisanales (ZEA en sigle) en vue de création des coopératives minières et un début de délocalisation progressive des orpailleurs dans les domaines de chasse. Six ZEA sur 12 ont été visitées par l'équipe de recherche, et 4 parmi ces sites donnent des résultats probants. Un accord de partenariat entre les responsables du Parc et de la Société Kibali Gold Mine serait en cours pour faciliter des tests des minerais au niveau de laboratoire métallurgique nous a déclaré le chargé de ce secteur²⁷.

La mise en œuvre de cette stratégie risque de se heurter contre la résistance des orpailleurs et des chefs coutumiers des entités concernées étant donné que les activités dites alternatives mises en place par les responsables du Parc n'ont pas un avenir prometteur jusqu'à ce jour. À cela il faut ajouter qu'il existe deux catégories de creuseurs : les locaux et les professionnels. Les locaux sont des orpailleurs occasionnels. Ce sont des autochtones qui vivent soit de l'agriculture, de la pêche ou la chasse mais pratiquent l'orpaillage comme une activité secondaire. Pour cette catégorie, les gestionnaires du Parc auront de difficultés pour les déguerpir et malheureusement s'ils restent dans leurs villages et que les gestionnaires du Parc parviennent à faire évacuer les orpailleurs professionnels, les locaux vont toujours continuer à exploiter. Il est difficile, selon notre perception, que l'exploitation artisanale soit éradiquée d'une manière définitive. Aussi, le rapprochement entre le PNG et la société Kibali Gold Mine risque d'envenimer la situation : certains creuseurs qui exploitent dans les concessions identifiées par l'équipe du Parc ont déjà été déguerpis par la société KGM, et ont décidé de

²⁶ Rapport (2016) intitulé « étude anthropique menée dans les domaines de chasse de Gangala Na Bodio et Mondo-Missa au Parc National de la Garamba », inédit, pp 18-19

²⁷ Point de vue recueilli à Faradje lors de la rencontre du 14 août 2021.

s'éloigner de périmètre de Kibali Gold Mine pour continuer les activités datant. Il serait difficile voire impossible pour cette catégorie des creuseurs artisanaux d'obéir à la sollicitation de l'équipe du Parc connaissant bien qu'il existerait un complot à leur défaveur.

Conclusion

Plusieurs efforts méritent d'être fournis par les gestionnaires du Parc National de la Garamba pour qu'il ait une bonne collaboration entre les acteurs en présence. L'isolement des représentants des communautés riveraines dans presque toutes les initiatives sur cet espace protégé est un goulot d'étranglement d'une gouvernance participative et une perpétuation des tensions dans le chef des riverains. Il ne faut pas non ignorer que les certains apprentis acteurs politiques se complaisent de s'attaquer aux gestionnaires du Parc ou cherchent à tout prix de soulever les riverains contre ces derniers uniquement pour se trouver un espace favorable lors des échéances électorales. Il est alors du devoir des riverains de s'efforcer pour affaiblir les actions de ceux qui se servent d'eux pour des fins inavoués.